



Province de Namur  
Arrondissement de Dinant  
Commune de HOUYET



Wallonie

URBANISME  
Annexe 26  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de : **PERMIS D'URBANISME**

Les demandeurs sont **GENCENTER** dont les bureaux sont sis **5561 CELLES, rue Chapelle du comte, 13**

Le terrain concerné est situé à **5561 CELELS, rue Chapelle du Comte** cadastré 7<sup>ème</sup> division section F n°601 E 3, B 2, H 2

Le projet consiste en la **reconstruction d'une habitation sur parties restantes après un incendie** et présente les caractéristiques suivantes : **zone agricole**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

*L'enquête publique est ouverte du 24 janvier 2022 au 07 février 2022*

**VU LES MESURES DE CONFINEMENT**, il est possible de venir consulter le dossier à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET**, uniquement sur rendez-vous et une seule personne à la fois ;

-les jours ouvrables les lundi, jeudi de 9H à 12H ; le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 16H ;

-le samedi 29 janvier 2022 **SUR RENDEZ-VOUS pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme téléphone ou par @**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET**
- par télécopie au numéro : **082-66.60.11**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **sabine.vanpeteghem@houyet.be**
- remises en main propre au service urbanisme

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **(Réf. PU 104/2021)**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Sabine VAN PETEGHEM ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET** le 07 février 2022 à 16h00.

A HOUYET le 17 janvier 2022



Directeur général,  
Didier FRIPIAT.

La Bourgmestre,  
  
Hélène LEBRUN.